

Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**
Avocats au Barreau de BONNEVILLE
Immeuble «La Résidence », 111 Rue du Pont, 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.00.07 - *cabinet@briffod-avocats.fr*

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE
D'UNE MAISON MITOYENNE sise sur la Commune de **SCIONZIER** (Haute-Savoie),
7 Clos des Saules

MISE A PRIX : 80.000 € (QUATRE-VINGT MILLE EUROS), frais en sus

Fixée au **JEUDI 12 MAI 2022 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de la Société dénommée Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie par abréviation **CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège social est sis PAE Les Glaisins, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY-LE-VIEUX - 74985 ANNECY CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

DÉSIGNATION DES BIENS : Sur la Commune de **SCIONZIER** (Haute-Savoie), 7 Clos des Saules, *une maison mitoyenne à usage d'habitation d'une surface habitable totale de 91,96 m²* cadastrée **section P n°182** (03a 37ca) et comprenant :

- * au rez-de-chaussée : une entrée, WC, une cuisine ouverte, un séjour, un garage-buanderie ;
- * à l'étage : palier-dégagement desservant une salle de bains, un dressing et trois chambres, combles et grenier ;
- * à l'extérieur : terrasse et abri-bois.

Formant le lot n°7 de la troisième tranche de la Z.A.C. DES PRESLES constituant le groupe d'habitation dénommé LE BARGY, laquelle Z.A.C. a été autorisée par arrêté de Monsieur le Commissaire de la République de la Haute-Savoie le 02 mars 1979 sous le numéro 79-330.

Tel que ledit bien existe, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances et appartenances, sans aucune exception ni réserve.

OCCUPATION : aux termes du P.V. de description dressé le 22 avril 2021, il est indiqué que :
« *Les lieux sont inoccupés depuis environ un an et demi.* »

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice au FAYET, le 22 avril 2021 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 15 juillet 2021 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°21/00807, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice, le VENDREDI 29 AVRIL 2022 de 11 heures à 12 heures.

ENCHÈRES : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

RENSEIGNEMENTS : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au Cabinet de **la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07),
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des conditions de vente est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 14 mars 2022.

SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ